

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des Lettres de créance de M. Djamel Houhou, ambassadeur d'Algérie, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 16 septembre 1982.

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec un plaisir particulier que je reçois les Lettres par lesquelles Son Excellence le président Chadli Bendjedid vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Haut Représentant de la République algérienne démocratique et populaire en France.

- En vous désignant pour les représenter en France, les autorités algériennes ont porté leur choix sur un grand serviteur de l'Etat, qui a une longue expérience des relations franco - algériennes. Ce choix montre l'intérêt que porte le gouvernement de votre pays au développement des - rapports entre la France et l'Algérie.

- Il est vrai, comme vous l'avez vous-même souligné, que les relations entre nos deux pays et nos deux peuples connaissent un nouvel élan, auquel la volonté de réconciliation donne une haute signification. La connaissance intime que nos deux peuples ont l'un de l'autre et que les épreuves de l'histoire `guerre l'Algérie` n'ont pu atteindre, nous porte dans cette -entreprise qui s'appuie sur le souci commun de l'indépendance nationale, le respect de la personnalité et des choix de société qui nous sont propres, l'attachement partagé à la justice et à la paix.\

Le président Chadli Bendjedid et moi-même avons souhaité, monsieur l'ambassadeur, indiquer solennellement, le 1er décembre dernier, la voie dans laquelle nos deux gouvernements s'efforceraient de construire un nouveau type de relations, conforme à la vision que la France et l'Algérie ont des relations internationales.

- Depuis notre rencontre, des résultats appréciables ont pu être atteints. Un accord exemplaire a été trouvé, qui règle les modalités de commercialisation d'une ressource naturelle `gaz` essentielle au développement de l'Algérie. Un accord-cadre a de même été signé, qui fixe les bases d'une coopération économique renouvelée, fondée sur les priorités de nos plans respectifs et associant, dans la vaste -entreprise du développement, l'ensemble des forces disponibles, qu'il s'agisse des entreprises, des bureaux d'études, des laboratoires ou des institutions de formation.

- Il est essentiel que les efforts engagés soient poursuivis activement et que nos deux pays, dans leur intérêt commun, portent leur coopération au plus haut niveau.\

Cette coopération, au demeurant, revêt une signification particulière du fait de l'intensité des liens noués de longue date entre les hommes. Le gouvernement français connaît l'apport éminent de vos compatriotes établis en France, au développement de mon pays. Leur présence, comme celle de quelque 40000 ressortissants français en Algérie, est une source d'enrichissement mutuel irremplaçable. Il importe d'assurer une juste place aux uns et aux autres et de répondre ainsi au souci de dignité et d'équité qui anime nos deux gouvernements.

- L'extrême confiance qui s'est établie entre nos deux pays nous permettra, j'en suis convaincu, de régler les difficultés héritées du passé et de construire des -rapports nouveaux. Elle permet aussi à la France et à l'Algérie de développer entre elles, sur les grandes questions mondiales, un dialogue empreint de franchise.\

Nos deux pays, monsieur l'ambassadeur, sont profondément attachés à la paix, à la justice et à la sécurité. Ils s'efforcent l'un et l'autre, dans le respect des solidarités et des amitiés qu'ils ont contractées, de promouvoir la cause de l'entente et de la coopération internationales. Ils récusent tous deux les hégémonies et l'exploitation des peuples. L'Algérie joue un rôle éminent au sein du mouvement des pays non-alignés et la France, vous le savez, porte une extrême attention à la contribution de ces pays à la paix et au développement des peuples, qui rejoint ses propres efforts sur la scène internationale. Il y a là de très nombreuses convergences, qui permettent à l'Algérie et à la France de conjuguer leur action pour le bien de tous, particulièrement pour la - recherche d'un nouvel ordre international et à propos des délicats problèmes qui se posent dans la région méditerranéenne et en Afrique. Notre dialogue régulier, à tous les niveaux, est nécessaire au succès de ces efforts communs. La France y est résolument disposée.

- Soyez assuré, monsieur l'ambassadeur, que vous trouverez toujours auprès de moi et du gouvernement français l'appui et la compréhension qui vous seront nécessaires pour l'accomplissement de votre haute mission.

- Je vous prie de bien vouloir transmettre au président Chadli Bendjedid les assurances de ma très haute considération ainsi que les vœux que je forme pour lui-même et pour le bonheur du peuple algérien.\